



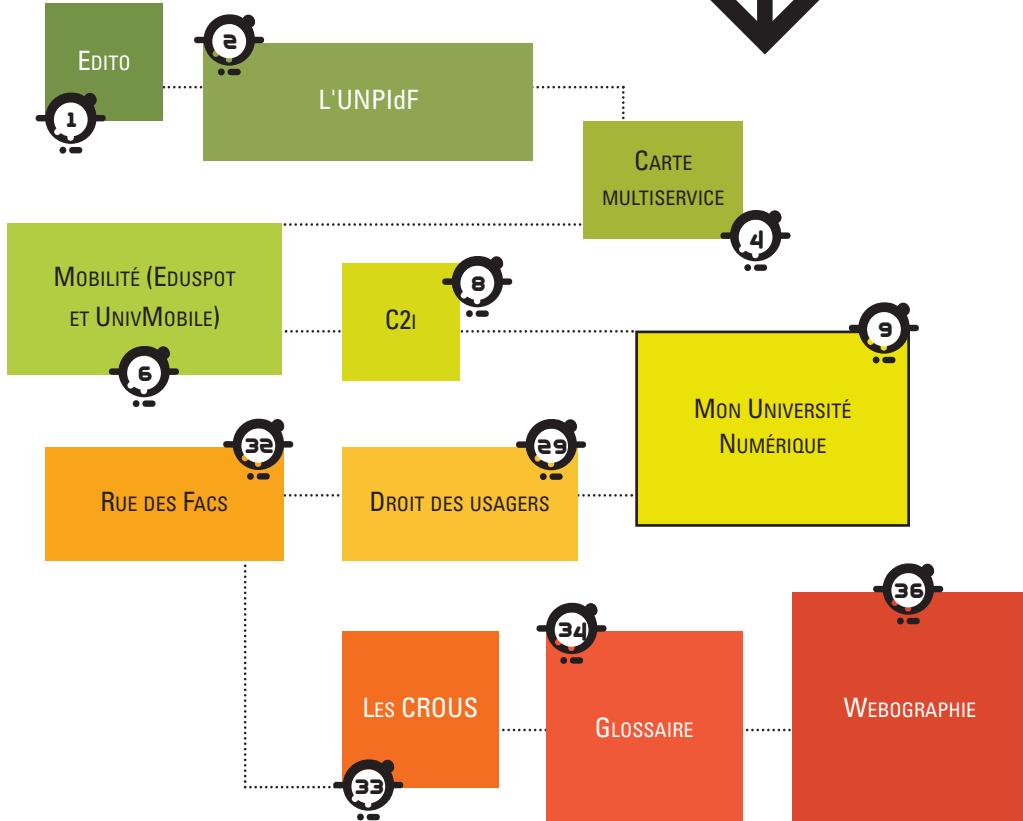
Guide des Usages du Numérique

Votre ENT, vos services numériques, vos accès Wifi...





Sommaire



Édito

Depuis maintenant quatre ans, l'UNPIdF (l'Université Numérique Paris Île-de-France) vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique**.

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT : messages, emploi du temps, notes, dates des examens, ressources documentaires (banques de données, revues en ligne)...

Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment l'Université s'adapte à vos contraintes et à vos disponibilités pour étudier.

Diffusés depuis 2008 à 800 000 exemplaires auprès des étudiants des 17 universités de Paris Île-de-France, ces livrets vous permettent aussi de découvrir les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de-France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : gun@unpidf.fr

Le Directoire de l'UNPIdF



L'Université Numérique Paris Île-de-France



Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe depuis janvier 2010, aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE), le PRES Paris Est et les CROUS de Paris, Créteil et Versailles.

Des partenaires

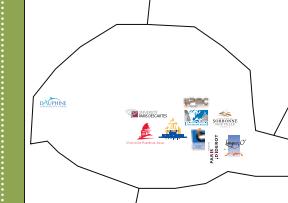
Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur.

Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte

multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 23 établissements, l'UNPIdF représente un public de 400 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.



Les missions de l'UNPIdF

- accompagner les établissements universitaires de Paris et de l'Île-de-France dans leur politique de développement du numérique ;
- faciliter la démultiplication des dispositifs et services numériques des établissements en optimisant les moyens et les ressources ;
- impulser de nouveaux services pour suivre les évolutions technologiques ;
- accompagner les étudiants et les personnels dans leur démarche d'appropriation des outils et services numériques.

Quelques exemples d'actions mises en place

- soutien au déploiement des ENT ;
- généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;
- déploiement des bornes Wifi ;
- accès simplifié au Wifi avec Eduspot
- développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;
- ouverture de centres de formation dédiés aux enseignants et personnels BIATOS pour intégrer le numérique dans la pédagogie et développer ses usages ;
- développement de services numériques (podcast, Rue des Facs, webvisioconférence...) ■





Votre carte étudiant multiservice

Profitez pleinement de votre vie étudiante avec votre carte à puce multiservice. C'est à la fois votre passeport étudiant, un sésame pour accéder aux services universitaires et un porte-monnaie électronique pour simplifier vos achats.

À la rentrée 2011, plus de 300 000 étudiants de Paris et d'Île-de-France auront reçu la carte multiservice. Valable 3 ans, cette carte aux couleurs de l'université numérique réunit, au sein d'un même support, différents services pour améliorer votre vie d'étudiant.

Votre passeport étudiant

Votre carte multiservice est avant tout une carte d'étudiant. En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, elle vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

Un porte-monnaie électronique

Dotée du porte-monnaie électronique Moneo, cette carte vous permet de régler :

- les services du CROUS : restaurants universitaires, cafétérias...
- des services universitaires : photocopies de cours, les photocopies personnelles et les impressions ;
- vos achats jusqu'à 30 euros chez les commerçants affiliés Moneo et dans les horodateurs et distributeurs affichant le logo Moneo.

Et de nombreux services offerts ou en perspectives

Cette carte s'enrichira de nouveaux services :

- accès aux transports (RATP, SNCF, Vélib...) ;
- accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (bibliothèques, laboratoires de recherche, parkings, etc.).
- ... et bien d'autres usages, encore à inventer ! (associations étudiantes, billétique ...) !

Votre carte en 5 questions

Comment fonctionne-t-elle ?

Pour payer vos repas au resto U ou vos achats chez un commerçant affilié Moneo, vous devez d'abord charger votre carte. Lors du paiement, aucun code à saisir, le porte-monnaie électronique de votre carte est directement débité.

Comment la charger ?

Par carte bancaire : vous trouverez des bornes de recharge Moneo dans :

- les halls des restos U ;
 - les agences bancaires ;
 - les bureaux de poste ;
 - les cabines téléphoniques affichant le logo Moneo.
- Contre espèces : vous pourrez acquérir des recharges Moneo dans les restaurants universitaires, ou dans certains magasins Relay.

Quelle somme maximum peut-elle contenir ? Quel montant maximum peut-on payer ?

Le montant maximum que peut contenir votre carte est fixé à 100 euros. Après chargement, vous pouvez régler vos achats jusqu'à 30 €



IMPORTANT : Votre carte est valable trois ans NE LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE ! A chaque inscription, si votre carte ne comporte pas de zone réinscriptible, un autocollant vous sera fourni pour permettre de renouveler sa validité. Pensez aussi à mettre à jour les informations de la puce sur l'une des bornes de mise à jour disponibles dans votre université !

Que faire en cas de perte, de vol, de problème d'utilisation ?

Vous devez rapidement prendre contact avec le **guichet unique carte multiservice** de votre université ; retrouvez ses coordonnées sur le site : <http://universitenumérique-paris-idf.fr/carte>

La réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo, sauf en cas de dysfonctionnement avéré.

Peut-on récupérer la somme déposée sur la carte ?

Vous pouvez récupérer la somme déposée sur la carte à tout moment et 6 mois après la date d'expiration de la carte. Pour obtenir ce remboursement, vous pouvez vous adresser à une agence bancaire de l'enseigne émettrice (voir au verso de votre carte) ■



Mobilité



Portail EduSpot

Le portail captif EduSpot vous permet de bénéficier, dans toutes les universités de la région Paris Île-de-France, d'un accès sans fil à Internet, avec l'identifiant et le mot de passe du compte de votre établissement d'origine.



Etudiez mobile...

Le réseau Wifi EduSpot vous redirigera vers le portail EduSpot, qui vous offrira alors deux possibilités : l'authentification du site sur lequel vous vous trouvez, ou le choix d'une liste dans laquelle vous pourrez retrouver votre établissement.

La présence du service dans les établissements est indiquée sous la forme d'affiches et autocollants EduSpot ■



... selon vos besoins !



de l'enseignement et de la recherche.

Portail UnivMobile

En 3G ou en WiFi sur votre smartphone, vous avez accès au portail UnivMobile qui regroupe les services mobiles de votre établissement :

- Actualités
- Catalogue SUDOC (recherche bibliographique)
- Géocampus (géolocalisation de points d'intérêt universitaires et de vie étudiante)
- ENT Mobile
- ...

Le service est disponible sur m.univmobile.fr sur l'AppStore et bientôt sur Android ■





C2i Le Certificat Informatique et Internet

Un certificat national

Le C2i niveau 1 atteste de vos compétences en bureautique et en recherche d'informations, de votre aptitude à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative. Il atteste aussi de votre connaissance des droits et devoirs dans la pratique d'Internet. Il se prépare au cours des premières années de formation : licence, DUT, DEUST....

Le C2i1 s'appuie sur un référentiel national établi par le Ministère. La certification comprend une épreuve pratique sur machine et une épreuve théorique sous forme de QCM. Pour plus d'informations : <http://c2i.education.fr>. Toutes les universités de l'UNR proposent une formation à la certification C2i1, pour certaines de manière obligatoire.

Un certificat indispensable dans le monde d'aujourd'hui

Le C2i permet à l'étudiant :

- de faciliter ses études en lui apportant des techniques adaptées ;
- d'utiliser couramment l'environnement numérique de l'université ;

→ de surfer en toute sécurité sur le web, de profiter des services en ligne en toute connaissance de cause.

Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études, aux examens et aux concours (IUFM...).

Le C2i1 est un outil d'intégration professionnelle, maintenant important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant dans la rubrique informatique. Il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

Les C2i Niveau 2

Si le C2i niveau 1 a une vocation généraliste, les C2i niveau 2 sont liés à des domaines disciplinaires et se préparent en master. Ils sont ainsi directement reliés à l'entrée professionnelle.

Les différents C2i2 que l'on peut actuellement préparer dans les universités : C2i2e métiers de l'enseignement, C2i2md métiers du droit, C2i2ms métiers de la santé, C2i2mi métiers de l'ingénieur, C2i2mead métiers de l'environnement et de l'aménagement durables. A noter que le C2i2e devient obligatoire pour les enseignants stagiaires à partir de la rentrée 2012 ■

Mon université numérique

Guide des Usages du Numérique Etudiants 2011/12

PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
www.univ-paris1.fr

Cette partie du guide vous donnera les clés pour vous approprier l'usage de votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

Cet Environnement Numérique de Travail (ENT) vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'Université Paris 1 :

- votre messagerie,
- un espace de stockage personnel,
- vos notes et résultats,
- l'annuaire de Paris 1,
- les ressources documentaires en ligne,
- les catalogues des bibliothèques et votre compte lecteur,
- les Espaces pédagogiques interactifs (EPI),
- la plateforme d'enseignement en ligne pour préparer le C2i (Certificat Informatique et Internet).

Le même ENT vous est attribué pendant toute la durée de vos études.

Les pages qui suivent vous indiquent comment procéder pour bénéficier des services numériques auxquels votre ENT vous donne accès.





J'active mon compte

Je dois activer mon compte pour pouvoir me connecter à l'ENT qui me permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'Université : ma messagerie, mon espace de stockage personnel, mes notes et résultats, l'annuaire de Paris 1, etc.

1. Je tape : <http://ent.univ-paris1.fr/activation>

2. Je clique sur « **Etudiant** » et sur « **Activation de votre compte** »

3. Je complète les champs avec les informations qui figurent sur ma carte d'étudiant :

- mon numéro de dossier étudiant
- mon nom
- ma date de naissance

4. Si je souhaite rediriger ma messagerie Paris 1, j'entre l'adresse de ma messagerie personnelle et je coche « **Redirection vers le courriel personnel** ».

Je coche aussi « **Conserver une copie dans votre boîte Paris 1** » afin qu'une copie de mes courriels soit sauvegardée dans ma boîte Université. Je vérifie mon numéro de portable et je sélectionne « **Université Paris 1** » pour être contacté par SMS par la scolarité. (cf. p20)

Activation de votre compte

1 ÉTAPE Information 2 ÉTAPE Information 3 ÉTAPE Confirmation 4 ÉTAPE fin de passe

Veuillez saisir les champs suivants qui vont vous permettre de poursuivre la procédure :

Nom étudiant (7 au 8 caractères) 7
Prénom étudiant
Date de naissance (jj/mm/aaaa)
Confirmer

esup-activ-f0 v2.1.0 - Copyright (c) 2010 ESUP-Portail consortium

Activation de votre compte

1 ÉTAPE Information 2 ÉTAPE Information 3 ÉTAPE Confirmation 4 ÉTAPE fin de passe

Veuillez saisir les champs suivants qui vont vous permettre de poursuivre la procédure :

Nom étudiant (7 au 8 caractères) 7
Prénom étudiant
Date de naissance (jj/mm/aaaa)
Confirmer

esup-activ-f0 v2.1.0 - Copyright (c) 2010 ESUP-Portail consortium

Activation de votre compte

1 ÉTAPE Information 2 ÉTAPE Information 3 ÉTAPE Confirmation 4 ÉTAPE fin de passe

* Reconnaissance de l'utilisation d'un portable :

Vous pouvez modifier ici vos informations personnelles :

Prénom Nom 7
Courriel personnel 7
Redirection boîte Paris 1 : Rediriger vers le courriel personnel
 Conserver une copie dans votre boîte Paris 1
Numéro de portable 7
Recevoir des sms de : Université Paris 1
 Crous

Confirmer

esup-activ-f0 v2.1.0 - Copyright (c) 2010 ESUP-Portail consortium

5. Je lis et « **J'accepte la charte et j'active mon compte** ».

6. Je saisis mon mot de passe. Pour une meilleure sécurité, il doit obligatoirement contenir 3 types de caractères parmi : lettres minuscules, lettres majuscules, chiffres et symboles.

Activation de votre compte

1 ÉTAPE Information 2 ÉTAPE Information 3 ÉTAPE Confirmation 4 ÉTAPE fin de passe

* Vous avez accepté la charte informatique
Vous avez saisi votre nouveau mot de passe
Nouveau Mot de passe ?
Mot passe du mot de passe Telle telle
Confirmez votre mot de passe
Confirmer

esup-activ-f0 v2.1.0 - Copyright (c) 2010 ESUP-Portail consortium

Activation de votre compte réussie

Changement de mot de passe pris en compte
Votre compte a été déformé, vous pouvez l'utiliser pour accéder à la palette de services numériques mis à votre disposition dans le portail de l'université.
Votre identifiant unique est **pirony** et votre courriel est **Pirony.prony@univ-paris1.fr**
Accès au portail : [http://univ-paris1.fr](#)
Environnement numérique du travail : [http://univ-paris1.fr](#)

Accéder

esup-activ-f0 v2.1.0 - Copyright (c) 2010 ESUP-Portail consortium

Remarques

- La procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe. Dans l'onglet « **Scolarité** », je sélectionne « **Mon compte à Paris 1** ».
- Si je réponds aux messages avec mon adresse de redirection, l'adresse d'expédition sera mon adresse personnelle et non mon adresse de messagerie Paris 1.
- Si le message m'a été envoyé via une liste de diffusion de l'Université (liste diplôme), je dois obligatoirement répondre en utilisant ma messagerie Paris 1.



Je me connecte à l'ENT

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est indépendant de l'ordinateur utilisé. Il ne nécessite aucune installation particulière. Il fonctionne avec tout navigateur et tout système d'exploitation. Les services sont individualisés et sécurisés.

- Une seule adresse permet d'accéder à tous les services numériques de l'Université:
<http://ent.univ-paris1.fr>



1. Je clique sur le bouton « Connexion » en haut à droite de mon écran.



2. Je saisais mes identifiants (identifiant et mot de passe).



Mes services et ressources en ligne

1. Je sélectionne l'onglet « Accueil ».



« **Intranet** » me permet d'accéder à des informations provenant de mon UFR, de ma scolarité en lien avec mon année d'étude, et de l'Université, en général.

« **Wifi** » m'indique comment me connecter au Wifi de Paris 1. (cf. p21)

« **Webmail** » me permet de me connecter à ma messagerie Paris 1.

« **Les Espaces pédagogiques interactifs (EPI)** » me donnent accès aux informations que mes enseignants me destinent et aux ressources pédagogiques qu'ils ont élaborées, en complément de leurs cours (bibliographies, polycopiés, plan de cours, diaporamas, podcast...). (cf. p22)

« **Domino** » me permet de consulter à distance plusieurs centaines de bases de données et revues en ligne mises à disposition par l'Université. (cf. p26)

« **Catalogue** » me permet de consulter les catalogues des bibliothèques et d'accéder à mon compte lecteur. (cf. p27)

« **E-cours** » me permet d'accéder à mes cours en ligne sur le C2i niveau 1 et le C2i niveau 2 métiers du droit. (cf. p24)



J'envoie des fichiers de taille importante à mes enseignants

Je dois envoyer un fichier à un de mes enseignants. Il est trop gros pour pouvoir être envoyé par mail. Filex me permet d'envoyer de gros fichiers (jusqu'à 2048.00 Mo).

- Dans l'onglet « **Bureau virtuel** », je sélectionne « **Mes fichiers à envoyer** ».

- Je clique sur « **Parcourir** », une boîte de dialogue s'ouvre, je sélectionne alors le fichier à déposer puis je clique sur « **Envoyer** ».

- Je copie le lien de téléchargement du fichier et je l'envoie au destinataire. Il doit le télécharger dans les 30 jours maximum (en fonction du paramétrage).

1

2

Envoyer de fichiers avec Filex

Ce canal permet d'envoyer de gros fichiers (jusqu'à 2048.00 Mo).
Veuillez sélectionner le document à déposer ("Parcourir...")

Expiration du fichier : 15 Jours
 Recevoir un avis de réception à chaque téléchargement
 Recevoir un récapitulatif des téléchargements lorsque le fichier aura expiré
 Utiliser un mot de passe pour le téléchargement :

Parcourir... Envoyer

Le fichier LICERPOINT.TIF a été déposé.
Pour que vous puissiez télécharger votre fichier, envoyez lui cette adresse :
<https://filex.univ-paris1.fr/guest?i=d0v0/L0hsB7GkQmN>
Votre fichier sera automatiquement supprimé du serveur dans 15 jours.

Informations :
 • Taille : 40.35 Ko
 • Disponible jusqu'au : 07/04/2011 17:57:51



J'accède à mes documents en ligne

Ma scolarité a déposé un document. Je le consulte sur l'espace de stockage partagé.

- Dans l'onglet « **Bureau virtuel** », je sélectionne « **Mes documents en ligne** ».

- Dans « **Mes espaces administratifs** », je trouve les documents administratifs mis en ligne par mon UFR. Cet espace me donne un accès en lecture seulement.

- Je clique sur le dossier que je désire consulter puis je sélectionne le fichier qui m'intéresse.

- Je l'ouvre directement ou je l'enregistre sur mon ordinateur personnel.

1

2

Documents en ligne

Mes espaces administratifs

Type	Nom du fichier	Taille	Date de création
	titre		28-08-2006 16:00
	ufrspc		23-10-2006 17:00

Actualiser Copier Lien externe

Mes espaces administratifs

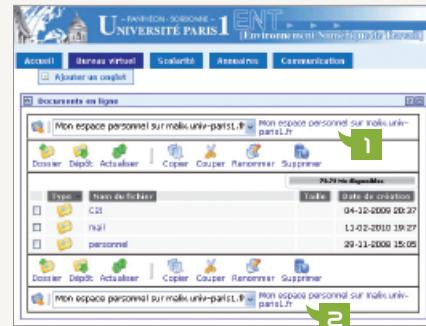
→ Je dépose un document dans mon espace personnel de stockage

J'ai un devoir à rendre, j'ai oublié ma clé USB mais heureusement, j'ai sauvagardé mes documents sur l'ENT.

« **Mon espace personnel** » me permet de sauvegarder mes documents et d'y avoir ainsi accès depuis n'importe quel ordinateur.

J'ai la possibilité d'administrer mon espace comme je l'entends : déposer, copier, supprimer, etc.

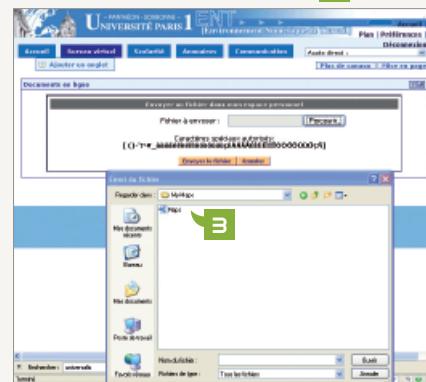
1. Dans l'onglet « **Bureau virtuel** », je sélectionne « **Mes documents en ligne** » puis « **Mon espace personnel sur malix.univ-paris1.fr** ».
2. Je clique sur « **Déposer** » puis sur « **Parcourir** ».



3. Une boîte de dialogue s'ouvre, je sélectionne alors le fichier à déposer.

N.B. : il est important de nommer mes fichiers sans accent, sans espace et avec des majuscules en début de mot. De cette façon, je serai certain que mes fichiers pourront être ouverts par tous sans être corrompus.
Exemples : FichierSynthese.doc ; PhotoCentrePierreMendesFrance.jpg ...

N.B. : je clique sur « **Parent** » pour revenir en arrière.



→ J'emmène mes signets partout

Je suis en salle libre-service, j'ai trouvé des sites intéressants, je les stocke et je les retrouve sur n'importe quel ordinateur personnel, chez moi ou ailleurs.

1. Dans l'onglet « **Bureau virtuel** », je sélectionne « **Mes signets** ».

2. Je clique sur « **Mode modification** », puis sur « **Ajouter un signet** ».



3. Je donne un titre à mon site internet préféré, éventuellement une brève description, et je saisie l'adresse URL complète (<http://.....>).

4. Je valide l'opération en cliquant sur « **Créer** ».
L'adresse est mémorisée.



N.B. : Pour utiliser mes signets, je sélectionne le mode « **Navigation** ». Je peux classer mes signets par dossiers que je crée à l'aide de l'icône « **Ajouter un dossier** ».

→ Je consulte en ligne mes notes et résultats

Les résultats sont parus, je les consulte en ligne.

Dans l'onglet « **Scolarité** », je sélectionne « **Mon dossier étudiant** ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Les notes et résultats sont visibles en fin de semestre après la délibération du jury.

Si je constate des erreurs dans les données enregistrées par l'Université, je m'adresse au Service des Inscriptions Administratives ou encore à la scolarité de ma composante (UFR, Institut...).

Année	Code Version	Diplôme	Sessions	Note	Résultat
2009/2010	MR2SHB7.106	M2 Archéo & environnement UP6	Session 1 Session 2		
2008/2009	MA1SH01.106	M1 Géographie	Session 1 Session 2		
2007/2008	MA1SHB7.106	M1 Archéologie	Session 1 Session 2		
2007/2008	MA1SH01.106	M1 Géographie	Session 1 Session 2		
2006/2007	MA1SH01.106	M1 Géographie	Session 1		
2005/2006	MA1SH01.105	M1 Géographie	Session 1 Session 2		
2004/2005	LICSH04.102	Licence de géographie	Session 1		

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

→ Je cherche les coordonnées d'un enseignant ou d'un étudiant

Je souhaite contacter un enseignant ou un étudiant. Ses coordonnées sont disponibles sur « **Annuaires** ».

Dans l'onglet « **Annuaires** », je sélectionne « **Annuaire des étudiants** ».

Annuaire pour les étudiants

Choisissez un annuaire : Annuaire public des étudiants

Cet annuaire mentionne les étudiants ayant accepté d'y figurer

Nom :
(au moins 2 caractères)

Prénom :
(au moins 2 caractères)

Statut :

Diplôme en cours :

Rechercher

J'ai un menu déroulant avec plusieurs annuaires : celui du personnel (administratif et enseignant), des étudiants et des structures (composantes, laboratoires de recherche...).

- L'annuaire des étudiants permet de trouver leur adresse courriel ainsi que leur diplôme en cours.
- L'annuaire des personnels permet de trouver les coordonnées professionnelles (adresse professionnelle et adresse courriel) des enseignants-rechercheurs et des personnels administratifs et techniques et de bibliothèques.
- Lorsque l'on effectue une recherche sur l'annuaire des structures, on obtient les adresses des sites Internet des entités listées dans le menu déroulant.

La recherche peut se faire sur le nom (au moins 4 caractères ; si le nom que je cherche comporte seulement 3 lettres, je tape un espace supplémentaire) et/ou le prénom (au moins 4 caractères).

→ Je reçois sur mon mobile les informations de l'Université Paris 1

Ma scolarité désire me prévenir d'un changement d'emploi du temps de dernière minute ou elle souhaite que je la contacte. Je suis averti(e) sur mon téléphone mobile.

1. Dans l'onglet « **Communication** », je sélectionne « **Mes SMS** ».



2. Si je n'ai pas adhéré dès l'activation de mon compte, je clique sur le lien « **Adhésion** » et je valide les renseignements demandés.

N.B. : je peux également spécifier si je souhaite recevoir des SMS en provenance d'une administration ou d'une institution partenaire de l'université (Mairie de Paris, Crous).



→ Je me connecte au réseau wifi de Paris 1

Les centres possédant une connexion wifi sont :

- l'ensemble du centre Broca sauf la Bibliothèque,
- le centre Malher,
- le centre Pierre Mendès France (PMF) : du 11^{ème} au 22^{ème} étage,
- le centre René Cassin,
- le rez de chaussée de la Maison des Sciences Economiques,
- le centre Sorbonne,
- le 2^{ème} étage du centre rue d'Ulm,
- le centre Valette,
- le centre 17 rue de Tolbiac,
- le centre Albert Châtelet,
- le centre Bourg-la-Reine (I.S.S.T.),
- le centre rue du Four,
- le centre Panthéon,
- le centre Rue du Banquier,
- le centre Saint Charles,
- le centre Thénard,
- l'institut de Géographie,
- la Maison Internationale.

J'ai deux possibilités pour me connecter. Je sélectionne le réseau sans fil « **universite-paris1** » ou **Eduspot** (cf. p. 7).

Pour me connecter via le réseau « universite-paris1 », j'ouvre mon navigateur et je saisiss mes identifiants Paris 1 (identifiant et mot de passe).





J'utilise les EPI - Espaces pédagogiques interactifs

Accessibles depuis l'ENT, les EPI me permettent de consulter en ligne les informations et documents (cours, exercices, TD, plan de cours...) que mes enseignants mettent en ligne pour compléter leurs cours présentiels. Je peux également télécharger ces documents.

Adresse directe : <http://epi.univ-paris1.fr>

Je peux rejoindre les espaces :

The screenshot displays the homepage of the Université Paris 1 EPI. At the top, there's a banner with the text "Espaces pédagogiques interactifs". Below it, a sidebar on the left lists "Compléments de cours pour les étudiants : bibliographies, exercices et corrigés de TD, exercices, annales d'examens, cas pratiques, informations pédagogiques, etc.". The main content area features a large image of a student working at a computer, with text overlaying it: "Espace pédagogique" and "université avec des experts...". Below this, there's a search bar labeled "Moteur de recherche" and a link "Saisir le ou plusieurs mots, l'utiliser dans une phrase, le nom d'un enseignant, ...". On the right side, there's a sidebar with links for "Grille d'évaluation", "Espace pédagogique", "Abonnement B2i", and "Ouvrir un espace". At the bottom, there are links for "UFR et instituts" and "Arts plastiques et sciences de l'art (UFR 04)".

1. En parcourant l'annuaire des espaces depuis la page d'accueil (présentation par UFR et instituts).

2. En saisissant dans la zone d'adresse de mon navigateur, l'adresse directe qui m'a été communiquée par mes enseignants.

Exemple : <http://epi.univ-paris1.fr/lic2epistemo>

3. En utilisant les différents modes de recherche proposés : la recherche par critères (nom de l'enseignant, niveaux, etc.) ou le moteur de recherche.



Je prépare le Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1

Le C2i est préparé, en L1 ou en L2, dans le cadre de mes enseignements, au premier ou au deuxième semestre selon mon UFR.

L'enseignement consiste en des cours en amphi et des TD complétés par une auto-formation tutorée sur la plateforme d'enseignement en ligne.

Les modalités de certification comprennent deux parties :

- Une partie théorique commune à tous les étudiants quelle que soit leur UFR d'appartenance, couvrant tous les domaines du référentiel. La validation positive de chaque domaine est acquise si le score obtenu est au moins égal à 50 sur 100.
- Une partie pratique, couvrant tous les domaines du référentiel, organisée dans le cadre des UFR. Pour obtenir la partie pratique, chaque domaine doit être acquis.



Si j'ai obtenu chacun des domaines de l'épreuve théorique et de l'épreuve pratique, je suis alors certifié(e).

Pour en savoir plus, je consulte le site du C2i à Paris 1 : <http://www.univ-paris1.fr/c2i>



J'utilise la plateforme d'enseignement en ligne pour préparer le C2i

La plateforme d'enseignement en ligne me donne accès à mes cours en ligne sur le C2i Niveau 1 et le C2i métiers du droit.

Adresse directe : <http://e-cours.univ-paris1.fr>

Si je suis inscrit au C2i niveau 1, je trouve sur la plateforme des modules de formation multimedia couvrant l'ensemble des domaines du référentiel et dans la rubrique « Documents », les supports de cours et les exercices.

The screenshot shows the homepage of the e-cours platform. At the top, there are links for 'UNIVERSITÉ PARIS 1 > e-cours' and 'UNIVERSITÉ | IUT | EPI'. Below this, the main title is 'E-COURS : plateforme d'enseignement numérique'. On the left, there's a large image of a person working on a laptop. To the right, a blue arrow points right with the text 'Vos cours en ligne'. Below the arrow, there are two login options: 'Avec votre identifiant PARIS 1' and 'Avec un autre identifiant'. A sidebar on the right lists 'FORMATION' items such as 'Outils des étudiants du C2i', 'Outils d'information de la plateforme', 'Formation sur le C2i niveau 1', 'Glossaire sur le C2i niveau 1', and 'Références de stage'. At the bottom, there are sections for 'UNIVERSITÉ PARIS 1 FORMATION', 'E ACCÈS LIBRE', and 'C2I + INTERNET SUR CLOUD COMPUTING'.



J'écoute certains de mes cours sur mon baladeur numérique

Certains enseignants enregistrent leur cours. Ces enregistrements sont disponibles dans les EPI concernés.

Je trouve aussi sur l'espace podcast des EPI une sélection de cours, de conférences, d'interviews et de témoignages de professionnels. Ces podcasts me permettent de réviser ou de compléter certaines notions, de découvrir des enseignements optionnels, de m'informer sur les diplômes de l'Université, de guider mes recherches de stages et d'emplois.

Adresse directe : <http://epi.univ-paris1.fr/podcasts>

Ces ressources au format podcast sont aussi proposées depuis début 2010 sur iTunes U, l'espace dédié aux contenus universitaires de la plateforme de téléchargement d'Apple : <http://www.univ-paris1.fr/itunes>.

The screenshot shows the 'Espace podcast' section of the epi.univ-paris1.fr website. At the top, there's a link to 'iTunes U'. Below it, a section titled 'Apprentissage nomade' features a thumbnail of a person using a laptop and the text 'Podcast Université Paris 1'. To the right, there's a sidebar with links for 'Statut de l'utilisation', 'Accès à l'application', 'Abonnement RSS', and 'Rechercher un épisode'. Below the main content, there's a section titled 'Avec le soutien de la région République' with a link to 'République'. At the bottom, there's a table for 'Cliquer sur les en-têtes de colonne pour classer les espaces différemment'.

HISTORIQUE	NIVEAU	EMISSION HISTORIQUE	ARCH.	ARCH.	ARCH.
Arts et lettres, théâtre, média et numériques	HJD	Ateliers de la réalité virtuelle (Conférence, 2010)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientations et métiers	HJD	Conférence de l'ap. précoce et l'ap. direct	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Graux / ADENI *	L	Grande émission (Drame social et sa régulation, 2008)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Graux / ADENI *	H	Grande émission (L'industrie du film et l'industrie sonore, 2007)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



J'accède aux ressources documentaires en ligne

En un clic, je peux consulter à distance plusieurs centaines de bases de données et revues en ligne mises à disposition par l'Université via le portail Domino.

Adresse directe : <http://domino.univ-paris1.fr>

Je clique sur le cadenas et saisis mes identifiants de messagerie Paris 1.

J'indique le nom d'une base de données dans le moteur de recherche ou le titre d'une revue en sélectionnant au préalable l'onglet « **Revues** ».

Je sélectionne le type de document que je souhaite consulter (catalogue, presse, revue, encyclopédie) ou la discipline.

Contact : docelec@univ-paris1.fr

Toute la presse en un clic ? Rendez-vous sur Factiva via le portail « Domino » en indiquant « Factiva » comme titre de la ressource.




Je cherche un document en bibliothèque

Pour ne pas me déplacer inutilement, je consulte le catalogue des bibliothèques de Paris 1.

Adresse directe : <http://catalogue.univ-paris1.fr>

Je tape ma recherche en fonction des éléments que je connais : nom de l'auteur, quelques mots du titre par exemple.

Je peux aussi chercher des revues, des mémoires et des thèses en cliquant sur les onglets correspondants signalés en bleu.

Dans la liste des résultats, je repère mon ouvrage et clique sur le titre pour consulter la fiche détaillée. Je me renseigne ensuite sur la localisation et la disponibilité du document. Je clique sur pour afficher les horaires et conditions d'accès à la bibliothèque.

Je me connecte à mon compte lecteur avec mes identifiants de messagerie Paris 1 pour savoir à quelle date je dois rendre les ouvrages empruntés, gérer mon panier et mes alertes de recherche.



Je regarde CAPE !



Communication Audiovisuelle à destination des Personnels et des Etudiants

Les écrans CAPE diffusent tout au long de la journée un certain nombre d'informations pratiques à destination des étudiants, des personnels administratifs et des enseignants ainsi qu'un fil d'actualités. Les thématiques abordées concernent les événements phares de l'Université Paris 1 et de l'ensemble de ses composantes. Lieux de diffusion : Sorbonne, Panthéon, PMF (Tolbiac), Saint-Charles, Cassin.

Je consulte les numéros du journal mensuel de l'Université, *Le fil de Par1s*, sous la forme d'un flipbook – **Adresse directe** : <http://www.lefildepar1s.fr>



J'accède à un fond d'images patrimonial et événementiel représentant à la fois les acteurs et les activités de l'Université (portraits, forums, colloques, remises de diplômes...) – **Adresse directe** : <http://www.photothequeparis1.fr>



Comité de rédaction : Catherine Loire, Emilie Roux, Anli Abdouroihame, Christophe Gurret.



Droit des usagers et identité numérique



Vos identifiants numériques

L'Université vous fournit, avec votre carte d'étudiant, un identifiant pour l'ouverture de votre compte de messagerie.

Attention, votre identifiant est personnel, confidentiel et inaccessible. Il vous accorde des droits personnalisés et vous ouvre l'accès aux ordinateurs et service en ligne de l'Université.

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;
- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ;
- ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (<https://>) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Lois 90-615 du 13 juillet 1990 et 92-1336 du 16 décembre 1992) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.





Droit des usagers et identité numérique



L'identité numérique

Chaque utilisateur d'Internet possède et doit gérer une « identité numérique ». Celle-ci est constituée des informations que vous avez rentrées dans vos profils, de vos contributions (par exemple dans les blogs) et des traces que vous laissez sur les sites web visités [wikipedia].

En quoi l'Université peut vous aider à gérer cette identité numérique ?

La pratique des outils de travail collaboratif au sein de l'université génère des habitudes de travail en réseau à distance (diffusion des informations, e-learning, communautés de pratique, communautés métier).

Vous êtes incités à décrire vos pratiques et à valoriser vos compétences et votre projet professionnel. Eventuellement vous construisez une page publique institutionnelle sur un site de l'université et participez au réseau des anciens.

Concrètement, vous devenez acteur et stratège de votre identité numérique, notamment professionnelle. Vous participez à des groupes privés/publics, à des réseaux sociaux (par exemple Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter), à des sites web, parfois à des réseaux internes. À travers toutes ces actions, vous communiquez sciemment des informations que vous choisissez et qui contribuent à la visibilité et la lisibilité de vos compétences.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-957 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;
- veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques. Si l'usager respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.

L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.

Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.

Exemples de licences communément rencontrées :

Licence	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✓				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✓ (parfois sous conditions, souvent avec restrictions)	✓ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✓ (généralement sous conditions et restrictions)	✓ (parfois)			Winzip IncrediMail Paint shop pro
Logiciel libre et open source	✓	✓	✓	✓	Linux OpenOffice.org Firefox

La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme ■



Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

Rue des facs s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Il est proposé par les bibliothécaires de 23 établissements documentaires d'Île-de-France* et couvre tous les domaines du savoir : philosophie, littérature, langues et linguistique, sciences humaines et sociales, histoire et géographie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, médecine et odontologie, pharmacie et cosmétologie, sciences exactes.

Les questions, formulées sur le site [ruedesfacs.fr](http://www.ruedesfacs.fr) reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Cependant, en fonction de la complexité de la question, un délai plus important peut être nécessaire.

Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). Rue des facs peut également fournir des références bibliographiques (jusqu'à une dizaine de références) mais ne traite pas les bibliographies de façon exhaustive.

Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris ■

* - Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne

- Des bibliothèques interuniversitaires : Bibliothèques Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé,

- D'autres institutions documentaires : Bibliothèque des langues et civilisation (BULAC), Sciences Po, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, INHA, Bibliothèque du Musée du Quai Branly

<http://www.ruedesfacs.fr/>



Les CROUS d'Île-de-France partenaires de l'Université Numérique

Les CROUS de Paris, Créteil et Versailles sont partenaires de l'Université Numérique Paris Île-de-France. Ils développent à ce titre différents services numériques aux côtés des universités afin de mieux vous informer et vous simplifier la vie.

Connaissez-vous le CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires est implanté dans chaque académie. Au service des étudiants, son rôle consiste à améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers ses 7 missions permanentes :

- Les bourses
- Les aides financières et sociales
- Le logement étudiant
- La restauration universitaire
- L'action culturelle
- Les annonces de jobs
- L'accueil international

Les CROUS d'Île-de-France en chiffres

570 000 étudiants sur les 3 académies

Près de 100 000 boursiers gérés

10 millions de repas servis par an

Plus de 80 résidences universitaires

1900 agents au service de votre réussite

Retrouvez les 3 CROUS d'Île-de-France sur :

www.crous-paris.fr

www.crous-versailles.fr

www.crous-creteil.fr ■





Glossaire



Annuaire (LDAP) ↗ Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat ↗ Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus ↗ Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog ↗ Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel ↗ Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i ↗ Certificat Informatique et Internet. Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal ↗ Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation

des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) ↗ Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat ↗ Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte ↗ Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) ↗ Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours...).

Espace de stockage ↗ Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ↗ Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) ↗ Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) ↗ Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) ↗ Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion ↗ Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) ↗ Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast ↗ Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail ↗ Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif ↗ Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection ↗ Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) ↗ Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) ↗ Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) ↗ Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TiCe ↗ Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence ↗ Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail ↗ Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi ↗ Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

Wiki ↗ Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.



Webographie

→ SITES INSTITUTIONNELS

UNPIdF : www.unpidf.fr

Eduonet : www.eduonet.education.fr

Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr

CNIL : www.cnil.fr

→ SITES PARTENAIRES

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr

CROUS de Paris : www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr

CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr

→ C2i (CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

→ CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ÉTUDIANTE

Informations : cinume.unpidf.fr

→ AUTRES RESSOURCES

Canal-U, vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr

Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org

IUT en ligne : www.iutenligne.net

→ RUE DES FACS

Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr

→ DROITS DES USAGERS

Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org

→ LOGICIELS LIBRES

Framasoft : www.framasoft.net

→ CANAL-U : LA VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : www.canalu.fr

Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

→ UNT : (UNIVERSITÉS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES)

Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur. Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants; et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

→ UNT (UNIVERSITÉS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES)

Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr

AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org

UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org

UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr

UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu

UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr

UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr

UVED (environnement et développement durables) : www.vede.fr



GUN
2008/2009



GUN
2009/2010



GUN
2010/2011



Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



PARIS
DIDEROT
PARIS 7



UNIVERSITÉ
—
PARIS-EST



www.univ-paris1.fr • www.u-paris2.fr
• www.univ-paris3.fr • www.paris-sorbonne.fr •
www.parisdescartes.fr • www.upmc.fr
• www.univ-paris-diderot.fr • www.univ-paris8.fr •
www.dauphine.fr • www.u-paris10.fr • www.u-psud.fr
• www.u-pec.fr • www.univ-paris13.fr • www.univ-mlv.fr •
www.univ-evry.fr • www.uvsq.fr • www.ensiie.fr
• www.inalco.fr • www.u-cergy.fr •
www.univ-paris-est.fr



MAIRIE DE PARIS

